

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 juin 2021

PROTÉGER RÉMUNÉRATION AGRICULTEURS - (N° 4266)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 495

présenté par

Mme Beaudouin-Hubiere

à l'amendement n° 372 de M. Besson-Moreau

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, supprimer les mots :

« ou agro-industriels ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent sous-amendement vise à limiter l'élaboration et la publication des indicateurs de référence aux instituts techniques agricoles.